



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Transports publics

Le Canton soutient la construction d'un nouveau dépôt pour l'entretien des bus des MBC

Le développement régulier de l'offre de transport dans le district de Morges nécessitera deux fois plus de bus d'ici 2030. Leur stationnement et leur entretien se feront dans un nouveau dépôt que la compagnie MBC va construire à Denges. Pour assurer son financement, le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil d'accorder une garantie d'emprunt de 66,6 millions de francs aux MBC.

Selon les prévisions, la part modale des transports en commun dans le district de Morges pourrait tripler à l'horizon 2030. Pour les MBC, la compagnie régionale de trains et de bus, cela correspond à une augmentation du nombre de courses de 130%. Et à un quasi-doublement du nombre de véhicules, dont une majorité de bus articulés, pour assurer le trafic urbain et régional. C'est dans ce contexte de forte progression que les MBC veulent construire à Denges un nouveau dépôt pour l'entretien et le stationnement des bus de la région de Morges. Il viendra remplacer le dépôt de Tolochenaz, dont la capacité n'est plus suffisante et qui ne permet pas la maintenance des bus articulés.

Sur ce site parfaitement adapté, il est prévu de construire deux bâtiments reliés en sous-sol, destinés à l'entretien et au stationnement d'une centaine de bus. Dans la perspective du développement d'une flotte de bus électriques, il sera possible d'équiper le site d'une infrastructure pour l'approvisionnement énergétique. Des bureaux et locaux sont également au programme, tout comme le réaménagement de la route cantonale en bordure de site, qui prévoit la création de présélections et de voies d'accès. La mise à l'enquête a été faite en automne 2020 et l'autorisation de construire a été délivrée à la fin de l'année dernière. Le budget du projet avoisine les 83 millions de francs. À noter que l'actuel dépôt de Cossonay reste en activité, pour les bus qui sont mis en service dans la région du Pied-du-Jura. Quant au dépôt de Tolochenaz, il sera vendu.

Le Canton soutient cette démarche, qui va permettre aux MBC de déployer leurs

prestations de transport dans des conditions optimales, et de répondre à la forte demande attendue à l'horizon 2030. En plus de la garantie d'emprunt cantonale, les MBC pourront également bénéficier d'une garantie d'emprunt fédérale, leur permettant d'accéder à des taux préférentiels sur le marché des emprunts.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 janvier 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication, [charles.super\(at\)vd.ch](mailto:charles.super(at)vd.ch)

TÉLÉCHARGEMENTS

[EMPD](#)